

soire pour le gouvernement des États-Unis ne veut pas dire bientôt, mais un ou deux ans, et que la surtaxe vise peut-être davantage à réorienter le mouvement des dollars qu'à remédier à un déséquilibre à court terme des devises, j'ai l'impression que la surtaxe sera de durée moyenne. Dans ce cas, pourquoi adopter le bill C-262 qui sera tout au plus du rapiéçage?

A titre de membres de l'opposition, nous nous devons, je pense, de suggérer d'autres moyens au gouvernement. Je vais lui en signaler un bien simple dès maintenant, mais j'en connais d'autres plus compliqués et plus longs à expliquer, qu'il serait peut-être plus lent à comprendre. Je me demande pourquoi notre pays ne pourrait pas user de représailles contre les États-Unis. Je le demande au ministre. Il me le dira peut-être ou quelques-uns de ses collègues donneront peut-être une réponse qui leur aura été soufflée par lui. On fait beaucoup de mystère au sujet des mesures de représailles. Le mot a bien des acceptions dans le dictionnaire, mais on le définit comme une sorte de réponse, de réaction. Quelle que soit la façon de répondre ou de réagir, on peut toujours l'interpréter comme une mesure de représailles si on le désire.

Je n'approuve pas des mesures de rétorsion, mais je suis en faveur de la ligne de conduite que je vais exposer. Si nous ne parvenons pas, après 102 ou 103 ans au cours desquels nous avons vécu dans ce pays et essayé d'en faire une nation s'étendant d'une côte à l'autre, à prendre des mesures essentielles et de plus grande portée en réponse à l'initiative américaine, c'est qu'en fait le projet de loi C-262, à l'étude, n'est autre qu'une mesure législative accordant des timbres d'alimentation, autrement dit une loi prévoyant un fonds de 80 millions de dollars en timbres pour les chômeurs. Mon collègue de Calgary-Nord l'a qualifiée de bagatelle parce qu'elle ne s'attaquait pas aux questions fondamentales. Si nous nous flattons d'être une nation, il nous faut affronter les problèmes. Il ne suffit pas que le ministre des Finances et le premier ministre retournent en hâte de leurs vacances et recommandent d'être très prudents et calmes. Personne ne souhaite des mesures de rétorsion, mais ne pouvons-nous pas obtenir une réponse nationale?

A mon avis, le ministre devrait étudier dès maintenant, avant que le maintien de la surtaxe américaine l'y contraigne, une loi de stabilisation des échanges en trois parties. L'une d'elles prévoirait que les exportateurs canadiens obtiendraient de pleins crédits fiscaux au Canada pour toutes importations auxquelles s'applique la surtaxe du gouvernement de...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Il se pourrait que la Chambre soit unanimement d'accord pour que l'honorable député poursuive ses propos, mais il m'incombe de signaler que son temps de parole est dépassé. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Nowlan: Je remercie la Chambre de son indulgence. Je ferai seulement un exposé très bref de ma proposition de loi de stabilisation. Je voudrais que quelque ministériel me dise pourquoi il est impossible d'adopter une loi de stabilisation du commerce qui accorderait des dégrèvements complets aux exportateurs canadiens et qui comporterait, pour en absorber le coût, une disposition

établissant une surtaxe sur les importations américaines passibles de droits qui entrent dans notre pays. Ce ne serait pas un impôt à l'exportation sur nos ressources naturelles, mais une surtaxe de 10 p. 100 sur les importations américaines passibles de droits qui entrent dans notre pays, et, par voie de conséquence, un blocage probable des prix et des salaires du genre de celui pratiqué aux États-Unis, de sorte qu'il ne pourrait y avoir de hausses inutiles et peut-être artificielles des prix et des salaires. Quoi qu'il en soit, nous aurons un blocage réel des salaires dans de nombreuses industries touchées par la situation aux États-Unis.

Une suite logique de ces trois dispositions—dégrèvements qui seraient financés au moyen d'une surtaxe sur les importations américaines taxables et blocage des prix et des salaires—serait un accord bilatéral conclu avec les États-Unis pour faire disparaître complètement les surtaxes sur les importations, de sorte que, comme il convient, la position des importations entre les deux pays serait la même dans chaque cas, ce qui est tout ce que nous demandons. Si nous pouvions agir de la sorte à l'égard de la surtaxe, nous n'aurions pas trop à nous inquiéter, quoique les autres parties du programme Nixon—outre bien d'autres domaines, stimulants et dégrèvements fiscaux, programmes de formation industrielle sur place et autres projets—devront être étudiées par le gouvernement.

En terminant, je dirai qu'à moins que le gouvernement n'aille beaucoup plus loin et n'approfondisse davantage les points essentiels que ne le fait le bill C-262 pour réagir complètement au changement fondamental annoncé par le président Nixon, le 15 août, dans la politique économique des États-Unis, le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre des Finances devront revenir à tout bout de champ présenter à la Chambre d'autres mesures législatives fragmentaires. Au lieu de cela, pourquoi n'avons-nous pas un programme global et détaillé nous indiquant où se dirige le pays et démontrant que le gouvernement désire vraiment le diriger ou se contenter de simplement réagir aux événements qui se produisent au sud de notre frontière.

L'hon. M. Pepin: J'aimerais poser une simple question au député qui semble bien connaître le dictionnaire. Après l'avoir consulté au mot «représailles» peut-il nous dire si celles-ci peuvent avoir lieu avant l'agression?

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je répondrais au ministre que, selon la définition de l'Oxford Concise Dictionary, «exercer des représailles» signifie rendre la pareille et appliquer la loi du talion.

L'hon. M. Sharp: Par avance?

M. Nowlan: Je ne vois pas ce qu'il y a de mal à rendre la pareille et à réagir à la surtaxe américaine sur les importations. Le Canada a déjà appliqué une surtaxe sur les importations. Je déclare prophétiquement au ministre de l'Industrie et du Commerce que si la surtaxe américaine n'est pas provisoire mais se prolonge, comme j'en suis persuadé—des pressions qu'on exercera sur le Congrès américain y veilleront—lui-même ou quelque ministre devra revenir ici et faire dans quelques mois ce que je suggère de faire dès maintenant.